

## S'INSCRIRE EN 3 ETAPES

### 1 - S'INSCRIRE À BOIS-COLOMBES SPORTS

Choisir la formule qui correspond à votre enfant en fonction de son âge, de son niveau et du dojo.



Les inscriptions se font sur l'application MonClub



- Application mobile téléchargeable sur Smartphone (Code du club : BCSPORTS)
- Application web accessible via un navigateur : <https://bcs.monclub.app>

Pour la prise en compte des différentes aides possibles (CAF, Pass'Sport, Pass 92, etc.), nous contacter avant tout paiement en ligne.

### 2 - APTITUDE MÉDICALE

**La fourniture d'un document attestant de votre aptitude à la pratique du judo - jujitsu est obligatoire dès le premier cours.**

Vous trouverez les formulaires à télécharger sur notre site : <https://www.bcsjudo.fr>

**Si vous êtes mineur :**

- Si vous avez répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé, transmettez-nous **l'attestation de questionnaire de santé datée et signée ;**
- Si vous avez répondu OUI à au moins une des questions du questionnaire de santé, transmettez-nous un **certificat médical.**

**Si vous êtes majeur :**

- Si vous débutez le judo - jujitsu, transmettez-nous un **certificat médical ;**
- Si vous pratiquez déjà le judo - jujitsu :
  - o Si vous avez répondu NON à toutes les questions du questionnaire médical, transmettez-nous **l'attestation de questionnaire de santé datée et signée ;**
  - o Si vous avez répondu OUI à au moins une des questions du questionnaire médical, transmettez-nous un **certificat médical.**

### 3 – DEMANDE DE LICENCE

Vous devez faire votre demande de licence sur le site de la Fédération Française de Judo : <https://www.ffjudo.com>

Votre demande arrivera dans le panier du club qui la validera à partir de début septembre.

Le prix de la licence est inclus dans le montant de votre cotisation à Bois-Colombes Sports.



Vous aurez besoin d'un kimono et d'une ceinture dès votre premier cours. Nous proposons à la vente des kimonos brodés au nom du club. Renseignez-vous auprès des professeurs.

NB : les enfants ne doivent pas arriver en kimono. Ils se changent dans les vestiaires.

Il vous faudra également une gourde et des tongs pour vous déplacer dans le dojo.



**Démarrage des cours dès le lundi 9 septembre 2024.**

Pour nous contacter en cas de difficulté ou s'il vous manque un document : [contact@bcsjudo.fr](mailto:contact@bcsjudo.fr)